

Le message ne s'affiche pas correctement ? Cliquez ici.

Les Pluri Actualités



La lettre Saisons Santé

Numéro 109 - novembre 2011



Comme vous le savez, nous avons pour vous, de novembre, la lettre Saisons Santé. Après une introduction "Nouvelles de nos amis" avec le club des lecteurs (vous êtes-ils tous les mêmes ?) et après le dialogue d'un représentant de l'Etat nous présentons la publication de la lettre.

Elle est l'occasion de faire le point sur les problèmes saisonniers, d'échanges et autres pratiques qui nous sont les ressources dans les territoires de montagne. Elle est aussi l'occasion de partager les initiatives d'acteurs du territoire d'actualité.

Bienvenue et bon travail.

La Rédaction

REGIONAL

Le Séminaire d'automne et de service qualité/accueil se tient le jeudi 9 octobre 2011 à l'Espace Congrès de l'Espérance à Valmeinier (23), et sera consacré au thème de la saisonnalité.

Ce séminaire aura pour objectif de faciliter les partenariats de qualité/accueil avec les professionnels de l'hôtellerie et de formuler des propositions autour des questions de saisonnalité.

Lors de la préparation du séminaire, le Pôle Ressources Santé s'est fortement appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes et de la mission de coordination Peripl, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Le Pôle Ressources Santé s'est appuyé sur le rôle de la région Rhône-Alpes, notamment en matière de ressources humaines. Ainsi, les thématiques de saisonnalité, sont inscrites dans le projet de loi de l'Etat pour la région Rhône-Alpes.

Edito

Des mesures pour mieux gérer les RH saisonnières

Comme évoqué à plusieurs reprises dans ces colonnes, une quarantaine d'acteurs a travaillé en 2010 sous l'égide de l'Etat pour formuler "dix mesures" visant à optimiser la gestion des ressources humaines des entreprises saisonnières du tourisme. Un an après leur présentation lors des 2èmes Rencontres nationales du tourisme du 18 octobre 2010, où en est-on ?

Deux mesures ont été votées par le législateur le 29 juillet 2011 :

- adapter les contrats d'alternance (apprentissage et professionnalisation) à la saisonnalité et mettre en place des formations de tutorat pour les employeurs ;
 - permettre le développement des groupements d'employeurs en sécurisant la solidarité des adhérents face aux dettes sociales.
- La plupart serait proposée par François VANNON, député des Vosges, dans son rapport sur le développement des emplois dans les territoires de montagne :
- mettre en place un délégué interministériel sur le logement des saisonniers ou une structure de coordination ;
 - adapter les mesures fiscales pour le logement des saisonniers ;
 - assurer une meilleure redistribution du 1 % logement ;
 - permettre le développement des groupements d'employeurs en

Agenda

Evènements de la saisonnalité en France

[Agenda de l'ONS](#)

Evènements pour les employeurs du tourisme et leurs

saisonniers en Rhône-Alpes

[Agenda de questionSaison](#)

Et aussi

[Formation à la pluriactivité agricole et rurale](#)

Nos actions en cours...

Les informations sur la pluriactivité

www.pluriactivite.org

ONS (Observatoire National de la Saisonnalité)

www.saisonnalite.org

VAE des saisonniers en Rhône-Alpes

www.vae-saisonnier.fr

Coordination du service questionSaison

www.questionSaison.fr

Enquête nationale auprès des saisonniers

[accès au questionnaire](#)

En téléchargement

Pour les institutionnels

[Brochure d'information sur les Maisons des saisonniers](#)

adaptant leur fiscalité ;

- développer les contrats de travail intermittent ou CDI en encourageant la négociation de branche ;
- structurer les Maisons/espaces saisonniers par la création d'un cadre unique et mettre en place les moyens de sensibilisation des acteurs locaux pour les développer ;
- mettre en place une coordination nationale au bénéfice du monde de la saisonnalité touristique pour marquer l'importance du travail saisonnier au sein de l'économie touristique.

Une mesure reste encore en suspens : mettre en place un revenu de substitution durant la formation.

Souhaitons que les préconisations du rapport VANNSON soient mises en œuvre dans les meilleurs délais, et que ces sujets soient abordés lors des Assises nationales de la saisonnalité que Xavier BERTRAND, Ministre du travail, de l'emploi et de la santé, a décidé de tenir le 28 novembre prochain à Aix-les-Bains (73).

Christian GILQUIN

Les actualités

La pluriactivité dans la fonction publique hospitalière

Le cumul d'emplois dans la fonction publique hospitalière est une réalité quotidienne pour de nombreux professionnels de santé souhaitant augmenter leur revenu, mais aussi assurer le maintien ou la continuité du service.

En novembre 2010, la Ministre de la Santé et des Sports demandait à l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) de dresser un état des lieux de la situation du cumul d'emplois dans la fonction publique hospitalière, pour les personnels soignants, et de proposer des recommandations afin d'améliorer le dispositif actuel.

L'étude, qui s'appuie sur une base de 360 000 soignants (données Insee), titulaires de la fonction publique hospitalière, présents du 1er janvier au 31 décembre 2008, relève que les pluriactifs déclarés représentent 6,8 % du total. Parmi ces pluriactifs, 78 % apparaissent en situation de cumul irrégulier et 30 % (soit 7 500 agents) sont dans des situations non-tolérables, car potentiellement dangereuses pour...

[Lire la suite...](#)

Sur le terrain

Premier bilan de la résidence des travailleurs saisonniers dans

Pour les employeurs

[Plaquette de présentation du dispositif VAE](#)

Pour les saisonniers

[Plaquette de présentation du dispositif VAE](#)

[Plaquette regroupant les coordonnées de toutes les Maisons des saisonniers de France](#)

A nos lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques, critiques ou pour nous informer de vos actualités...

[Contacter l'équipe de Peripl](#)

le Briançonnais

Rénover un ancien hôtel pour créer des logements destinés aux travailleurs saisonniers, telle était l'idée des élus de la communauté de communes du Briançonnais (05).

La communauté de communes établit un premier bilan de la résidence inaugurée en avril 2009.

Le taux d'occupation est...

[Lire la suite...](#)

L'observatoire de la création d'entreprise en Haute-Savoie

Porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) 74 et l'Agence Economique 74, l'Observatoire de la création d'entreprise en Haute-Savoie a édité son rapport annuel 2010.

Ce rapport permet d'analyser les tendances de la création et reprise d'entreprise et aide notamment les acteurs économiques du territoire dans leurs prises de décisions. Cette année, un nouveau partenariat avec la...

[Lire la suite...](#)

A lire, à suivre ! ...

Un passeport pour les bénévoles ...

Le passeport Bénévole est une passerelle entre le bénévolat associatif et la vie professionnelle.

Mis au point par France Bénévolat, cet outil permet à tout bénévole de rendre compte de son parcours dans le milieu associatif.

Il est ainsi possible de garder une trace précise

[Lire la suite...](#)

Une plateforme d'aide à la création d'entreprise

Google soutenu par de grandes écoles (HEC, Sciences Po, Télécom Paris) et l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE) se sont réunis pour élaborer **Startup Café**, une plateforme d'aide à la création d'entreprise en ligne depuis le 20 octobre 2011.

Cette plateforme permet d'accéder à divers témoignages vidéo de créateurs d'entreprise classés par

[Lire la suite...](#)

[Haut de page](#)

PERIPL
1 place du 18 juin 1940
74940 ANNECY LE VIEUX
04 50 66 47 47
info@peripl.org
www.peripl.org



Cette lettre d'informations mensuelle est éditée par PERIPL. Directeur de publication : Christian GILQUIN. N° Siret : 433 800 570 00098. RCS Annecy

PERIPL
Place du 18 juin 1940
ANNECY LE VIEUX, Haute-Savoie 74940

Copyright (C) 2011 PERIPL Tous droits réservés.